

Paris, le 31/10/2018

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les actionnaires du compartiment Lyxor MSCI All Country World UCITS ETF (ci-après le « **Fonds Absorbé** ») de la société d'investissement de capital variable de droit français MULTI UNITS FRANCE dont nous vous avons annoncé par courrier du 2 octobre dernier, la fusion-absorption avec le compartiment Lyxor MSCI All Country World UCITS ETF de la société d'investissement de capital variable de droit luxembourgeois MULTI UNITS LUXEMBOURG (ci-après le « **Fonds Absorbant** ») dont la date de fusion est prévue le 8 novembre 2018.

Nous vous rappelons que pour mener à bien cette opération de fusion-absorption, les souscriptions et les rachats du Fonds Absorbé seront interrompus à compter du 2 novembre 2018.

Parité d'échange :

Comme annoncé dans notre courrier du 2 octobre dernier, nous vous rappelons que la parité d'échange déterminée le jour de la fusion-absorption par la société de gestion Lyxor International Asset Management sera la suivante : **1 action** du Fonds Absorbé pour **1 action** du Fonds Absorbant.

Cet échange s'effectuera sans aucun droit d'entrée.

Pour plus d'information, les prospectus des fonds concernés sont disponibles sur le site www.lyxoretf.com ou auprès de client-services-etf@lyxor.com.

Vous remerciant pour votre confiance et votre fidélité, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Arnaud LLINAS
Responsable de la filière ETF & Fonds Indiciels
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT